



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Personnel

Question écrite n° 38266

Texte de la question

M Serge Charles attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'interieur, charge des collectivites locales, sur la situation de certains personnels de ces collectivites. Il souhaite notamment evoker les problemes rencontres par les personnes qui appartiennent a la filiere technique et qui ont passe avec succes l'examen d'aptitude a l'emploi d'ingenieur subdivisionnaire. En effet, la commission nationale paritaire n'inscrit, chaque annee, sur la liste d'aptitude a cet emploi qu'un nombre tres limite de candidats. Pour la plupart d'entre eux, cela signifie donc un blocage dans le deroulement de leur carriere, et ils ne cachent pas leur deception. Aussi, une reforme de la filiere technique etant actuellement en cours, souhaiteraient-ils que des mesures soient prises afin d'apporter une solution aux problemes evoques ci-dessus. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaitre son avis sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Charles Serge](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38266

Rubrique : Collectivites locales

Ministère interrogé : collectivités locales

Ministère attributaire : collectivités locales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1224